



Cabinet du Maire  
N/Réf : 2024-02/CE/BG

Le Maire,

à

Destinataires in fine

Embrun, le 23 février 2024

Madame, Monsieur,

A l'occasion du 62<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, une manifestation du souvenir aura lieu, au Monument aux Morts le :

**Mardi 19 mars 2024**

Selon le programme suivant :

11 h 45      Départ espace du 19 Mars  
12 h 00      Arrivée des autorités au Monument aux morts  
Appel des Embrunais morts pour la France en Algérie.  
Lecture du message du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, par Madame le Maire.  
Message du Président de la FNACA Section EMBRUNAIS-SAVINOIS  
Dépôt de gerbes par les Présidents d'Associations et de Madame le Maire  
Sonnerie aux morts  
Minute de Silence  
Marseillaise

Votre présence à la manifestation du 19 Mars sera un témoignage de reconnaissance porté à tous ceux qui ont donné leur vie ou qui ont consacré une partie de leur jeunesse au service de la France.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

*Bien Cordialement*

Chantal EYMEOD

Maire d'Embrun

Vice -Présidente de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur



Destinataires

Monsieur le Préfet  
Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal  
Mesdames et Messieurs les Maires du canton  
Mme la Conseillère Départementale et Mr le Conseiller Départemental  
Messieurs les Présidents des associations de Mémoires  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services publics  
Monsieur le Major Commandant la Brigade de Gendarmerie d'Embrun  
Monsieur le Commandant du Centre de Secours d'Embrun  
Monsieur le Président de l'harmonie municipale  
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse